

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE GREZ-DOICEAU

Compte-rendu de la CLDR du jeudi 17 décembre 2015

Présent(e)s :

Maitre d'ouvrage

Luc Coisman – Echevin

Caroline Theys – Coordinatrice PCDR

Organe consultatif

14 membres présents – 10 excusés

Ordre du jour :

- Approbation du PV de la CLDR du 8 octobre 2015
 - Feedback sur la demande de convention de faisabilité du projet « Aménager la maison de village à Gottechain »
 - Feedback de la présentation de l'avant-projet « Aménager une maison rurale à Grez » à la RW
 - Compte-rendu du GT: « Aménager un hall relais agricole couplé à un comptoir de produits locaux »
 - Propr'été 2016 : préparation de l'évènement
 - Divers
-

Approbation du PV de la CLDR du 8 octobre 2015

Pas de remarques. Le compte-rendu de la CLDR du 8 octobre 2015 est approuvé.

Feedback sur la demande de convention de faisabilité du projet « Aménager la maison de village de Gottechain »¹

Lors de la réunion du 9 novembre 2015 en présence de la Direction du Développement rural et de l'Urbanisme de la Région wallonne, l'Administration communale a présenté les fonctionnalités de la maison de village de Gottechain.

Afin que ce dossier soit complet, la Commune doit déterminer la superficie du jardin repris dans la demande de convention et réaliser un avenant au bail de la locataire.

L'Administration communale réalisera d'ici peu le cahier des charges pour la désignation du bureau d'étude.

Un membre de la CLDR propose d'intégrer tout le jardin de la cure dans la demande de subside.

¹ Annexe 1 : Power-point de présentation

Feedback de la présentation de l'avant-projet « Aménager une maison rurale à Grez » à la Région wallonne²

Lors de la réunion du 9 novembre 2015, en présence de la Direction du Développement rural et de l'Urbanisme de la Région wallonne, le bureau d'étude a présenté l'avant-projet de la maison rurale.

Après la présentation (vous recevrez d'ici peu le compte-rendu de la réunion après approbation de la Direction du Développement rural), Le département du Développement rural a félicité le travail du bureau d'étude, de la CLDR et de la Commune.

Cependant, le département Urbanisme de la Région wallonne n'était pas convaincu par le logement et l'annexe avant.

Un débat soutenu a eu lieu entre les deux départements de la Région wallonne quant à la pertinence de l'argumentation utilisée par le département Urbanisme. Afin de clôturer le débat, il a été demandé à ce service de nous transmettre leur avis par écrit (courrier lu durant la CLDR).

Dans ce courrier et en dehors des remarques relatives au logement, à l'annexe ou encore à la passerelle, il a été demandé à l'Administration communale de prendre contact avec les différentes instances qui remettront un avis dans le cadre de la demande de permis (zone de secours, gestionnaire des cours d'eau...).

La zone de secours s'est donc rendue sur les lieux le mercredi 16 décembre. Excepté l'insertion d'un escalier de secours du côté de la rivière, le projet semble bien avoir été réfléchi par la CLDR et le bureau d'étude. L'Administration communale devrait recevoir d'ici peu le rapport de la zone de secours.

En ce qui concerne le service de la Région wallonne en charge de la gestion des cours d'eau non navigable de première catégorie, un accord de principe avait été donné sur **la rénovation** de l'annexe avant. Pour rappel, l'annexe peut être rénovée mais pas démolie pour être reconstruite par la suite puisqu'il n'est pas possible de construire à moins de 5 mètres des berges.

Suite à l'avis du fonctionnaire délégué, la Commune a deux possibilités :

1. Soit continuer d'avancer en sachant que le fonctionnaire-délégué pourrait remettre un avis défavorable par la suite. Ce qui obligerait la Commune à aller en recours et ainsi perdre de nombreux mois dans l'élaboration de ce projet.
2. Soit tenir compte des remarques et revenir en arrière en supprimant l'annexe et le logement.

² Annexe 2 : Power-point de présentation

Il a été proposé aux membres présents de contre-argumenter l'avis du fonctionnaire-délégué en vue de maintenir le logement et l'annexe avant. Ce courrier sera réalisé par le service Urbanisme communal. Il sera également demandé à Xavier Dubois de relire ce courrier. Sera joint au courrier l'avis des pompiers et du service de la Région wallonne en charge de la gestion des cours d'eau. L'envoi de ce courrier et des différentes annexes permettra peut-être au fonctionnaire-délégué de revoir sa position.

Compte-rendu du GT : « Aménager un hall relais agricole couplé à un comptoir de produits locaux »³

Lecture du compte-rendu car celui-ci n'avait pas été envoyé.

Suite à un appel à projets de la Région wallonne quant à la création de hall relais agricole, un agriculteur bio s'est manifesté auprès de ce groupe de travail pour présenter son projet. Le groupe de travail s'est vite rendu compte que ce projet à initiative privée ne pourrait pas s'inscrire dans le cadre du PCDR car il était déjà bien ficelé. De plus, l'appel à projet se terminant le 30 novembre, cela laissait peu de temps pour intégrer la CLDR dans ce projet.

La fiche « Aménager un hall relais agricole couplé à un comptoir de produits locaux » doit donc évoluer en tenant compte de la création de cet hall car il est évident que la Région wallonne ne va pas subsidier la création d'un deuxième hall relais à Grez-Doiceau.

Certains membres semblent déçus de l'issue de cette partie de la fiche, cependant il est important de tenir compte des dynamiques existantes sur le territoire depuis l'approbation du PCDR.

D'autres actions pourraient peut-être voir le jour pour aider les agriculteurs locaux. C'est pour cette raison qu'il est proposé de réunir le groupe de travail début 2016 afin de continuer la réflexion de cette fiche (aménagement d'un comptoir de produits-locaux, communication, achat d'une remorque-frigo...).

Propriété 2016

L'édition 2016 qui se tiendra le 20 mars sera organisée par Charles Lambert, agent constatateur.

Une première réunion a eu lieu afin de relancer la 3^{ème} édition. A l'heure actuelle, le comité recherche principalement des ambassadeurs pour organiser le ramassage dans les différents villages. Les membres de la CLDR qui accepteraient de tenir ce rôle la journée du 20 mars peuvent se manifester auprès de Charles Lambert : 010/84.83.40 -

³ Annexe 3 : compte-rendu

charles.lambert@grez-doiceau.be ou Diégo Eggermont : 0473/48.34.09 - diego.eggermont@gmail.com.

Luc informe que l'Unité Saint-Georges ne participera pas cette année car elle participe au 24h du Bois de la Cambre. Ce serait apparemment également le cas de l'unité de Bossut.

Lors de cette réunion, l'initiateur du G100, Jean-Louis Lamboray est venu nous présenter un projet « Adopter sa rue ». Il souhaite inviter les citoyens à s'approprier une rue, une promenade et ainsi engager ces personnes à ramasser les déchets sur les rues/chemins qu'ils auront choisis. Il compte revenir vers le Collège communal avec une proposition plus concrète.

Cet activité pourrait être complémentaire à l'événement Propriété qui est plus un événement ponctuel.

Un membre de la CLDR se demande si la commune a adhéré à l'application Betterstreet. La réponse est non. Cependant, vous pouvez utiliser l'application pour informer la commune de dépôts divers, de travaux à effectuer, d'éclairage défectueux, de vandalisme... Un mail sera envoyé à l'Administration reprenant toutes vos informations.

Divers

Création d'un groupe de travail relatif aux conventions entre la Commune et maisons de village

Un membre de la CLDR souhaite évoquer les conventions entre la Commune et maisons de village. Il est donc proposé de créer un groupe de travail sur cette thématique. De plus, cela fait partie des tâches qu'il faudra réaliser dans le cadre de la fiche-projet « Aménager la maison de village de Gottechain (Création d'une cellule de gestion des infrastructures).

Subside de la province pour les traversée sécurisée sur la chaussée de Wavre à hauteur de Bossut-Gottechain

La police a demandé la sécurisation de l'ensemble de la chaussée (de Gastuche à Bossut-Gottechain).

La Commune a également envoyé un courrier mi-décembre au service compétent en vue d'organiser une réunion pour la sécurisation de la chaussée de Wavre.

Pour rappel, aucun passage piéton ne pourra être créé tant que la vitesse sur la chaussée ne descendra pas à 70km/h. Il faut également prouver qu'un nombre minimum de personnes traverse aux endroits où un passage sécurisé devrait voir le jour.

Budget du PCDR – Aurons-nous le soutien financier communal nécessaire pour la réalisation des projets comme par exemple pour la semaine du bien-vivre ?

Le budget de la semaine du bien-vivre a effectivement été diminué. Cependant, si celui-ci ne suffit pas, il sera toujours possible de réaliser une modification budgétaire.

Annexe 1 – Power-point de présentation

Présentation de la fiche-projet du lot 1 « Aménager la maison de village de Gottechain »

Lundi 9 novembre 2015
2^{ème} demande de convention



Pourquoi rénover la maison de village de Gottechain?

- Gottechain bénéficie d'une vie de village assez dynamique (fête de village, carnaval, Halloween...).
- La localisation de ce bâtiment et son histoire (ancienne école de village) en fait un lieu clef de la vie sociale du village.
- Sa rénovation permettrait de favoriser le contact entre les habitants et les générations.
- Valorisation du bâtiment repris à l'inventaire du patrimoine monumental de Wallonie.



En quoi consisterait la rénovation de la maison de village ?



Pour rappel, le bâtiment de l'ancienne école est occupé par la salle de village (64,54 m²) mais également par un logement situé dans l'ancienne maison de l'instituteur.

La rénovation ne concerne que la partie occupée par la salle de village (excepté la réfection de la toiture).

Salle

- Rafraîchissement de la salle
- Aménagement de sanitaires (actuellement situés à l'extérieur du bâtiment)
- Réalisation d'une annexe (bâtiment à construire) comprenant un espace cuisine et du rangement
- En dessous de l'annexe, réaliser le local technique et un local de stockage
- Réfection de la toiture
- Mise aux normes incendie
- Chauffage et électricité
- Prévoir également du matériel multimédia (projecteur, écran et occultation de la salle), de la vaisselle, des chaises et des tables.

En quoi consisterait la rénovation de la maison de village ?



En quoi consisterait la rénovation de la maison de village ?

Cour

- Prévoir deux entrées via la rue des Déportés
- Réaliser une séparation entre la cour et le logement (accès indépendants)
- Réfection de celle-ci afin de la rendre plus accessible
- Libérer l'accès de la cour vers le jardin (suppression mur et annexes)
- 2 emplacements de parking PMR proche de la salle (en bordure de voirie)



En quoi consisterait la rénovation de la maison de village ?

Jardin

- Prévoir une pente douce reliant la cour au jardin pour les PMR
- Aménager un espace aire de jeux (vu que la fiche-projet « aménager un espace de convivialité, de détente et de jeux dans le parc de Gottechain ne verra pas le jour)

! Le jardin est repris actuellement dans le bail de la locataire. L'Administration communale est en contact avec la locataire afin de modifier celui-ci.



Budget

Présentation par Monsieur Vincent Leclercq, Responsable bâtiments

En résumé:

Coût plus important que le budget annoncé dans la fiche-projet.

Cela se justifie, entre autres

- Certains postes n'avaient pas été pris en compte comme les techniques spéciales, la toiture, le mobilier intérieur
- L'insertion d'un espace aire de jeux dans le jardin (intégration de la fiche-projet « Aménager un espace aire de convivialité, de détente et de jeux dans le parc de la cure de Gottechain »)

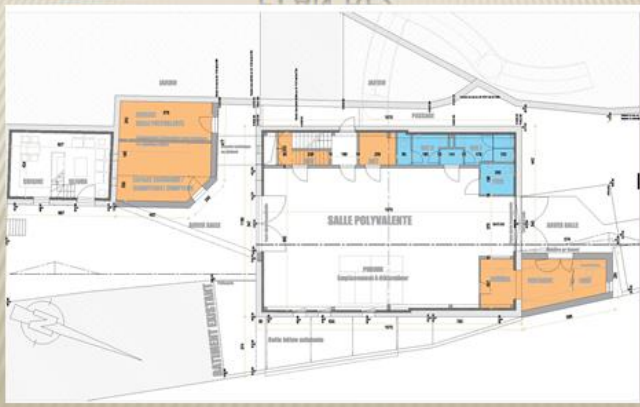
Annexe 2 – Power-point de présentation

**RÉNOVATION ET AMÉNAGEMENT DE LA
MAISON RURALE**
SIS À 1390 GREZ-DOICEAU – RUE DE LA BARRE, 18

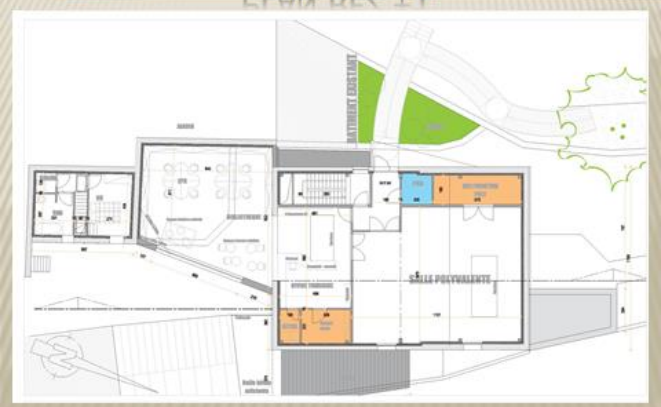
IMPLANTATION



PLAN REZ



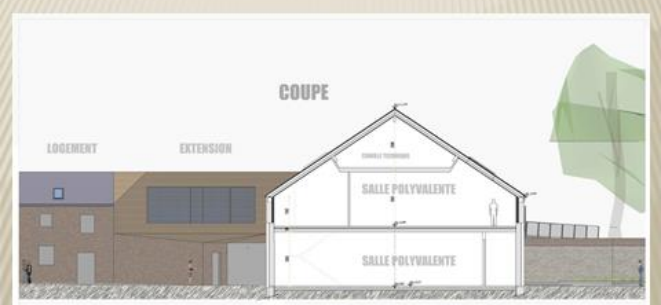
PLAN REZ +1



VUES EN COUPE



VUES EN COUPE EST



ELEVATIONS

ELEVATION NORD



ELEVATION EST



VUE NORD-OUEST



ELEVATION OUEST



VUES 3D

VUE NORD



VUE SUD



Annexe 3 – Compte-rendu

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE GREZ-DOICEAU

Compte-rendu du GT du jeudi 12 novembre 2015

Présent(e)s :

Maitre d'ouvrage

Luc Coisman – Echevin

Organe consultatif

9 membres présents et 1 invité :

Hermann Pirmez - agriculteur

Objet : Présentation du projet de hall agricole d'un agriculteur

Mail reçu par Luc Coisman avant la réunion du GT

La région wallonne a relancé ses appels à projets de halles relais. Avec quelques agriculteurs et la coopérative Graines de vie, nous envisageons de répondre à cet appel à projet.

Comme le PCDR communal a une fiche-projet concernant cette halle, il nous paraît judicieux de te rencontrer, avec quelques membres de la CLDR, afin d'explorer les collaborations possibles.

Herman Pirmez

Appel à projets Halls relais agricoles

L'appel vise à soutenir des actions proposées par des groupements de producteurs, des coopératives, des organismes de promotion et des pouvoirs publics pour **valoriser, transformer, stocker, conditionner et/ou commercialiser des produits agricoles.**

La priorité dans le cadre de cet appel est d'**initier ou de développer des infrastructures permettant la fourniture d'un service logistique aux agriculteurs, en vue de favoriser la rencontre de l'offre et de la demande en produits locaux.**

Les projets peuvent concerner l'achat, la construction ou l'aménagement d'immeubles destinés à accueillir des activités de transformation ou de commercialisation de produits agricoles, y compris les opérations de stockage, l'équipement mobilier ou technique de ces immeubles destinés à développer de nouveaux circuits de valorisation.

Le projet privé rassemble 4 agriculteurs Gréziens.

Le dossier de répondant à l'appel à projet doit être rentré pour le 30 novembre 2015.

La réalisation de ce projet est espérée pour l'année 2017.

Comment la commune via son PCDR peut-elle s'intégrer dans ce projet privé ?

- Le projet des agriculteurs est déjà bien ficelé, ceux-ci souhaitent rester maître du projet
- La commune pourrait soutenir le projet de plusieurs manières :
 - Soutien financier éventuel via un subside ?
 - mise à disposition d'un local pour accueillir un comptoir de vente des produits ?
 - Communication via le Grez de l'info, le site web, affichage aux valves communales,...